



Club Port Privé MARCO POLO

Résidence Marco Polo "La corvette"
312 Bd des Écureuils-06210 MANDELIEU
portprivemarcopolo@yahoo.fr

COMPTE RENDU REUNION DU CA DU CLUB DU 10 AVRIL 2013

PRESENTS : G BONNAFOUX / M FRATINI / A GROUASIL / M SAFRAND/ G BERMOND/
S ROUX (invité)

ORDRE DU JOUR

- 1 PRESENTATION ET PROJET DE COOPTATION DE Mr ROUX, VOTE ET DEFINITION DE SON ROLE DANS LE CA
- 2 POINT FINANCIER
- 3 POURSUITE DU RECOUVREMENT DES SOMMES DUES PAR MARC GUILBERT ET DES AUTRES DOSSIERS CHEZ NOTRE AVOCAT
- 4 ETUDE ET ORGANISATION SUR LES SUITES A DONNER A LA DEMANDE DE CERTAINS SOCIETAIRES POUR LA MODIF DES STATUTS.
- 5 ETUDE ET ORGANISATION SUR LES SUITES A DONNER A LA DEMANDE DE CERTAINS SOCIETAIRES POUR LA MISE EN CONCURRENCE DE MR IMMO
- 6 ENTRETIEN DU PORT
- 7 ETUDE ET SUITE A DONNER A LA REponse DE Mr G BERMOND CONCERNANT LE LOT N° 802
- 8 DIVERS

1 - Présentation de STEPHANE ROUX recommandé par le président, il est volontaire pour rejoindre le CA du club, sa cooptation à la place de G BRINGER comme trésorier est votée à l'unanimité. Il lui sera donné la procuration à la banque.

2 - Compte épargne 46629.12 €. Compte courant 73141.89 €. Il sera placé 35000€ sur le compte épargne.

3 – Affaire GUILBERT, nous attendrons le délai d'appel légal et ensuite nous demanderons le déblocage des 15000€. Nous confirmerons à notre avocat de procéder à une hypothèque conservatoire sur la vente des biens de la succession de son père le docteur GUIBERT en cours.

Des documents complémentaires seront fournis à notre avocat pour qu'il puisse relancer l'action contre Mr BRUN.

4- la pétition présentée lors de l'AG de 2012 nous a été remise ce jour par Mr BERMOND après maintes demandes, elle réunit 43 adhérents sur 194, nous allons demander à notre avocat si ce nombre est suffisant pour qu'il travaille à la modification des statuts, et l'organisation éventuelle d'une AGE. Le CA autorise la dépense.

5- En vue d'une recherche d'autres « syndics » le président verra MR IMMO pour que soit listé les opérations effectuées par lui.

6- Des retards dans la fermeture de la porte écluse par la copro ont conduit à une salissure exceptionnelle du port cet hiver, et au forçage très important sur la grille et les vérins, il sera fait une lettre à son président de la copro pour lui confirmer le fait, lui demander plus de réactivité ainsi que des infos sur la non remise en place de la pompe de secours gros débit.

Cet hiver les quais ont manqué d'entretien, Mr FRATINI a averti NEC + à plusieurs reprises, nous allons être très vigilants à partir de maintenant et leur demander que l'entretien soit fait le matin de bonne heure.

7- Un courrier sera adressé à la copro auquel sera joint la lettre de Mr BERMOND car selon les dires de celui-ci aucune modification n'a été faite, autant au cadastre que nul part ailleurs concernant le dernier plan de bornage récupéré auprès du syndic, nous devons absolument savoir quels sont les droits de Mr BERMOND.

8- Site internet : Pbs avec l'hébergeur le président fera une nouvelle action, si pas d'amélioration nous nous adresserons à un informaticien.

Nous allons contacter l'entreprise LALLA pour lui demander de continuer le remplacement des pendilles.

Prochaine réunion prévue fin juin début juillet en fonction de la disponibilité des membres du CA, il y sera fixé la date de notre prochaine AG.

Pour le CA le secrétaire A. GROUASIL